

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 JUILLET 2016

(Affiché en exécution de l'article L 2121-25 et l'article R 2121- du CGCT)

**Le conseil municipal a délibéré pour :**

- pour la modification des statuts d'Agglopolys
- pour percevoir la redevance EDF 2016 d'un montant de 197 €
- pour percevoir la redevance France Télécom 2016 d'un montant de 716,08 €
- pour une décision modificative budgétaire.

**Un parent d'élève a envoyé un courrier en demandant s'il était possible de déplacer l'abri bus à Russy : réponse lui sera donnée.**

**La route de Sudon étant communautaire, un responsable d'Agglopolys est venu pour constater l'état de la voirie.**

**Dans le cadre de la charte de l'arbre avec la Région Centre-Val de Loire et Agglopolys un projet va être adressé à la commune pour masquer les points de tri sélectif.**

**Les différents délégués aux commissions communautaires et syndicales ont relaté leurs participations aux différentes réunions.**

**A partir du 1<sup>er</sup> septembre le secrétariat sera ouvert au public le vendredi de 9h à 12h au lieu de 14h à 15h30.**

**Prochaine réunion le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016**